

# L'ONPJ en voie de ressaisir les biens de Félicien Kabuga

Jean-Claude Rubingisa

ORINFOR, 10 février 2011

**L'Organe National de Poursuite Judiciaire (ONPJ) a déclaré à la presse le 8 février qu'il est prêt à ressaisir les biens de Félicien Kabuga qui lui ont été restitués avec l'intervention de Patrick Karegeya lorsqu'il était encore Chef des renseignements extérieurs au sein des Forces Rwandaises de Défense.**

Alain Mukuralinda, porte-parole du Parquet Général de la République, a déclaré à la presse que les biens et comptes de Félicien Kabuga ont été saisis conformément à la loi ajoutant qu'il est triste que certains de ces biens aient été restitués à sa famille à l'insu du Parquet Général de la République.

Pourtant, le Rwanda est un partenaire de marque dans la recherche du présumé homme d'affaires, sur ce, il ne peut pas prendre le devant dans le blocage du processus de son arrestation entamée depuis plusieurs années.

Sur ce, a déclaré le Porte-Parole, l'Organe National de Poursuite Judiciaire mettra toutes les batteries en marche pour que ces biens soient restitués le plus tôt possible.

Tout a commencé avec l'arrivée des enfants dudit présumé au Rwanda, Donatien Nshimyumuremyi et Séraphine Uwimana entre octobre et décembre 2003 avec pour objectif de récupérer les biens de leur père.

Arrivés au Rwanda, ils reçurent des procurations de la main de Janvier Mabye, ex agent de l'Ambassade du Rwanda en Belgique alors qu'il menait une enquête ordonnée par Patrick Karegeya. L'une d'elles était signée par la femme de Kabuga, Joséphine Mukazitoni, une autre par sa fille, Félicité Mukademali.

Avec l'aide de Karegeya, les procurations leur ont donné le droit de récupérer certains biens de Kabuga entre autres, l'immeuble d'à côté de « City Plaza » en plein centre-ville de

Kigali et un autre à Nyabugogo dans la ville de Kigali.

Depuis lors, ces immeubles ont été enregistrés au nom de Félicien Kabuga, ainsi que le contrat de bail signé entre les bailleurs et le fils de Kabuga, Donatien Nshimyumuremyi qui a ouvert un compte à la Banque de Commerce, de Développement et d'Industrie(BCDI) où passait l'argent de bail.

Toujours selon le rapport de l'ONPJ, lorsque les enfants de Kabuga étaient au Rwanda, ils étaient logés à l'Hôtel des Mille Collines et, à leur départ, la facture no 105620 a été envoyée aux bureaux de renseignements extérieurs alors dirigés par Patrick Karegeya. La facture a été bel et bien payée par chèque no 438099 du 25 février 2004 signé par Karegeya en chair et en os.

Par après, ces enfants ont été logés à l'Hôtel Gorillas dont la facture a été payée par les mêmes bureaux par chèque signé Patrick Karegeya.

Rappelons que Patrick Karegeya

et Kayumba Nyamwasa sont en refuge en République Sud Africaine tandis que Théogène Rudasingwa et Gérard Gahima sont aux Etats Unis d'Amérique, tous recherchés par le Rwanda où ils devront purger leur peine. La sentence a été prononcée en leur absence tous parce qu'ils n'ont pas répondu à la convocation. Karegeya et Gahima ont écopé d'une peine d'emprisonnement de 20 ans tandis que Kayumba et Rudasingwa ont écopé de 24 ans puisque sur eux, s'est ajouté la désertion du service militaire.

De son côté, Félicien Kabuga est considéré comme un des sponsors du génocide de 1994. Il est recherché par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda pou crime de génocide et crimes commis contre l'humanité. C'est dans ce cadre que les Etats Unis d'Amérique ont promis 5 millions de dollars américains à quiconque l'arrêterait ou donnerait des informations susceptibles d'aider le TPIR à l'arrêter et le juger.